

## Les 75 ans de l'Académie de Comptabilité

Paris, le 14 mai 2024

En jetant un coup d'œil sur mon ordinateur, il y a quelques jours, je lisais :

1- Morning Star réfute les accusations de collusion au sein de Climat Action.

Morning star a épluché les votes climatiques en 2023 : Pas de collusion.

2- L'ESMA consulte sur l'incorporation des critères ESG, dans la méthodologie de notation du crédit :

L'idée est d'amender le règlement sur les agences de notation pour une meilleure prise en compte des risques extra comptables.

3- Les fonds de pension, New-Yorkais s'accordent avec trois banques majeures sur les divulgations climatiques

4- La SEC a décidé le 4 avril dernier de suspendre l'application des règles concernant les obligations de transparence. (Disclosure rules) en matière climatique qui devrait s'imposer aux compagnies cotées.

Cette décision s'explique par le nombre d'actions en justice initiées par une large palette de plaignants. Pour éviter une situation désordonnée, la SEC a préféré attendre les décisions judiciaires avant de décider.

5- Par ailleurs, il est rappelé dans une publication récente, que les entreprises financières de notre pays ont souscrit à un engagement de contribuer à l'effort de transition écologique<sup>1</sup>. Il est observé que 40 % des prêts bancaires aux entreprises non financières sont exposés aux risques écologiques. Cette exposition est substantielle, mais l'alignement graduel avec les objectifs climatiques est insuffisant.

---

<sup>1</sup> La loi française sur la stratégie bas carbone estime qu'il faudra environ 105 milliards d'euros par an pour atteindre l'objectif européen consistant à réduire de 55% les émissions de gaz à effet de serre en 2030.

Il en résulte que si les banques souhaitent éviter l'application possible de provisionnements accrus, elles seront incitées :

- À mieux, sélectionner écologiquement parlant, leurs clients emprunteurs,
- À encourager les entreprises à veiller à la mise en œuvre des mesures appropriées en matière climatique.

\*

\* \*

Ces quelques indications récentes et glanées au hasard montrent :

1- que loin d'être un sujet purement technique, la comptabilité et, en fait, au cœur de notre société et que son contenu extra financier s'accroît rapidement. Elle mord. Elle est un moyen de faire avancer les réformes – parfois mieux que par les gouvernements – du fait de l'universalité de ses méthodes et des contraintes et sanctions des marchés, en cas de non-application ;

2- que les objectifs écologiques sont un défi majeur pour les institutions financières. Trop loin des objectifs, les banques devront mieux adapter leur exposition aux risques climatiques. Faute de quoi, elles devront respecter des contraintes prudentielles accrues.

Jacques de Larosière